



Association Vers la Vie pour l'Education des Jeunes

Rapport d'activité 2018

Espace Adolescents 91

Date de publication 13/03/2019

2018 EN SYNTHÈSE

■ REGARD(S) SUR L'ACTIVITE REALISEE

Depuis janvier 2018, à la demande du Département, nous réalisons des accueils de nuit (accueil en soirée ou de nuit dont la durée ne peut excéder 72 heures).

Dans ce cadre, nous avons accueilli 23 jeunes parmi lesquels 9 dont la prise en charge à Espace Ados s'est prolongée au-delà de 72 heures.

En novembre 2017, à la demande du Département, nous avons ouvert un appartement F3 supplémentaire. Il est destiné à l'accueil de mineurs non accompagnés.

Notre activité globale est passée à 32 accueils dont 10 jeunes en appartements.

Depuis l'origine du service, jamais nous n'avons accueilli 130 jeunes dans une année. Cela demande à l'ensemble du personnel de la réactivité et de l'adaptation tout en restant au cœur de sa mission et en étant respectueux des droits des jeunes, dans un souci de cohérence d'un accompagnement adapté.

■ LES PERSONNES ACCUEILLIES

L'année 2018 a été marquée par l'augmentation significative de notre activité, nous avons accueilli 130 jeunes (80 en 2017).

Depuis 2017, nous constatons un nombre croissant de situations dites « complexes » pour lesquelles les équipes ont mobilisé leurs ressources afin de mener à bien les parcours et les orientations.

En 2018 Espace Ados a accueilli 11 mineurs non accompagnés, chiffre en baisse par rapport aux années passées (18 en 2017).

En 2017, nous concluons notre rapport d'activité sur nos difficultés d'orientation des jeunes dues à l'engorgement des dispositifs d'accueil, phénomène qui avait considérablement augmenté les durées d'accueil. 2018 met en évidence une nette diminution des séjours : 2,8 mois contre 4,3 mois l'année précédente.

Cette année, l'équipe a été confrontée à la prise en charge de 6 jeunes souffrant de pathologies psychiatriques. Leurs mises en danger, troubles du comportement, la violence physique et verbale ont conduit le service à les accompagner vers une structure hospitalière pour des séjours plus ou moins longs.

Concernant 18 autres jeunes, le cumul des problématiques a entravé le travail d'orientation. En effet, il est difficile de trouver des dispositifs adaptés et l'aboutissement de nos recherches a demandé de nombreuses démarches. Il est question d'adolescents qui mettent en échec leur scolarité ou leur insertion professionnelle. Ils refusent toutes les propositions, tout en étant dans l'incapacité de se projeter. L'expression de leur désarroi passe souvent par des périodes de fugues et de mises en danger.

■ FOCUS SUR LES PROJETS REALISES

De nombreux projets fleurissent chaque année à Espace Adolescents.

Durant les périodes scolaires, le pôle pédagogique reçoit les jeunes déscolarisés ou en attente de rescolarisation ainsi que les jeunes scolarisés pour du soutien scolaire et durant les congés scolaires, l'ensemble des jeunes autour de différentes activités (manuelles, sportives, ludiques, culturelles...).

Cette année le pôle pédagogique a pris en charge 109 jeunes sur les 130 accueillis. 58 d'entre eux sont arrivés déscolarisés ou sans scolarité. 32 avaient des problèmes de comportement rendant difficile l'accès aux apprentissages relationnels, sociaux et scolaires.

Un travail de remobilisation scolaire est engagé avec chaque jeune. Il peut prendre différentes formes en fonction du profil de l'adolescent. Pour certains, un travail d'élaboration de projet peut prendre la forme d'ateliers techniques (cuisine, entretien, espaces verts) ou de stages de découverte en entreprise.

L'atelier cuisine. Cet atelier regroupe la cuisine et le service en salle. Durant les périodes scolaires, le lundi et le mercredi, les jeunes participent à l'élaboration du repas et au service.

■ LA DYNAMIQUE RH

La réunion éducative et pédagogique hebdomadaire réunit les éducateurs spécialisés et scolaires, le coordinateur, le chef de service et la psychologue. Elle dure toute la matinée. Il s'agit d'un temps de transmission d'informations pour la bonne marche du groupe afin de faire un point sur les plannings de travail et sur l'organisation. Les situations des jeunes sont mises à l'ordre du jour afin de mener une réflexion collective.

La réunion de groupe des assistants familiaux se tient mensuellement. Elle a pour objectif d'élaborer un travail commun de réflexion autour des pratiques et des situations.

L'analyse des pratiques : les séances destinées aux éducateurs spécialisés et scolaires ou celles destinées aux assistants familiaux ont lieu dix fois dans l'année. L'exploration des pratiques s'effectue à partir de situations apportées par les participants.

■ LES ENJEUX POUR LE SERVICE ET LES PERSPECTIVES

Notre avenir financier nous inquiète. Actuellement, le budget qui nous est alloué n'est pas en adéquation avec les dépenses et la prise en charge d'un service d'accueil d'urgence. Il n'est pas concevable de générer un déficit financier chaque année. Il en va de la survie de l'établissement. Notre budget est chaque année revu à la baisse alors que le coût de la vie est en permanence à la hausse. Recevoir 130 jeunes sur une année a un coût.

Aujourd'hui, nous pensons qu'il est urgent de se pencher avec les services du Département sur l'ouverture d'une structure collective qui, à double titre, pourrait répondre à nos difficultés, celle du recrutement des assistants familiaux et celle du souhait d'un certain nombre de jeunes de bénéficier de ce type d'accueil.

Fabienne Brousse Brunel, Directrice

SOMMAIRE

[année] EN SYNTHÈSE	2
CADRE D'INTERVENTION	6
L'Association	7
Présentation synthétique du service	8
BESOIN DU PUBLIC ET ACTIVITE	9
Chiffres clefs : besoins et activité	10
Analyse de l'activité réalisée	11
LES PROJETS REALISES ET LA VIE DE L'INSTITUTION	14
Les projets collectifs	15
Les activités individualisées	15
La vie de l'institution	15
LES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIERES	17
L'équipe et les intervenants	18
Analyse financière	20
L'AMELIORATION CONTINUE	22
Le plan d'amélioration	23
Les principaux axes d'améliorations	23
Etat des lieux des actions et des mises en œuvre	23
LES PERSPECTIVES	24
Projets et perspectives	25

CADRE D'INTERVENTION

L'Association

L'AVEJ, créée en 1952, est une association reconnue d'utilité publique.

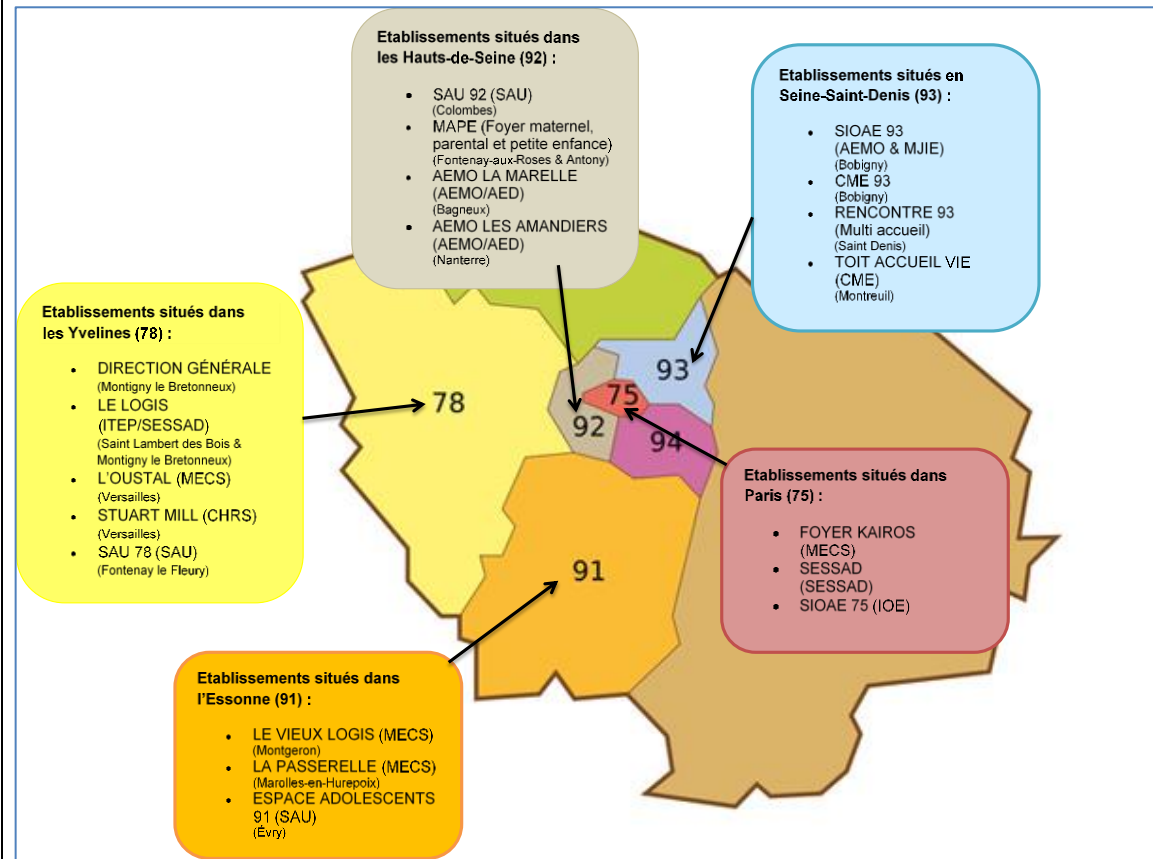
Elle est implantée dans **5 départements Franciliens** avec **130 membres associés, 18 établissements, 750 salariés**, qui accompagnent **4000 enfants et adultes** par an.

Le projet associatif est construit autour de **4 options fondamentales** qui inspirent les projets de chaque établissement :

- **Le pari d'un avenir pour tous**
- **L'engagement aux côtés des personnes accueillies**
- **Le développement d'une solidarité humaine et institutionnelle**
- **Une exigence au service des personnes accueillies**

L'AVEJ anime et développe des actions à destination des enfants, adolescents et adultes à travers :

- **La prévention et le soin dès la petite enfance**
- **L'accueil et la protection, des enfants des adolescents et des adultes**
- **Le soutien aux parents et à la famille**
- **L'éveil aux savoirs et l'accompagnement vers l'insertion**
- **Le développement de la vie sociale et de la citoyenneté**



Présentation synthétique du service

Créé en 1996, Espace Adolescents 91 accueille 32 jeunes, population mixte âgée de 12 à 21 ans dans le cadre d'un accueil d'urgence 24H/24H 365 jours par an.

22 jeunes sont hébergés au domicile d'assistants familiaux et 10 en appartements partagés (l'établissement dispose de 5 appartements de type F3).

Espace Adolescents assure l'accueil en urgence, sur décision judiciaire ou administrative, de mineurs ou de jeunes majeurs en situation de rupture familiale et/ou de danger qu'ils soient ou non isolés sur le territoire national.

Au-delà de notre mission d'accueillir et de protéger, le service réalise, dans le cadre de l'accueil d'urgence, un travail d'évaluation de la situation familiale du jeune, de sa santé, de sa scolarité. Nous proposons aussi, au jeune qui le souhaite, un suivi psychologique. Une évaluation de la situation personnelle familiale du jeune est réalisée.

Espace Adolescents possède un pôle pédagogique doté de trois éducateurs scolaires. Cette plateforme reçoit en journée les jeunes non scolarisés ou déscolarisés, pour un travail de remobilisation individuelle. L'objectif de l'établissement est d'accueillir en urgence mais de manière adaptée et individualisée chaque jeune en fonction de ses problématiques et en favorisant ses ressources afin de lui permettre de construire, avec notre aide, un projet. Le projet individuel de chaque jeune est mis en œuvre par l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire.

L'établissement est habilité par l'Aide Sociale à l'Enfance :
Agrément 12 à 21 ans - Arrêté du 11/10/1996 n° 96 02 685
Extension (hébergement en appartement) 16 à 21 ans - Arrêté du 10/02/2005 n° 2005 007 49

BESOIN DU PUBLIC ET ACTIVITE

Chiffres clefs : besoins et activité



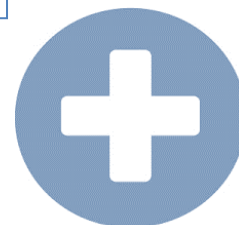
130 jeunes accueillis pour une capacité de 32 places installées
43 % filles et 57 % garçons
42 % des jeunes âgés de 15 à 16 ans
67 % des jeunes accueillis avec une OPP
31 jeunes présents au 21/12/2018



99,32 % d'activité
156 demandes d'admission
48 % sorties vers une structure éducative
22 % sorties avec un retour en famille
2,8 mois de présence (moyenne)
39 % de séjours de moins d'un mois
21 % de séjours d'une durée entre 2 et 4 mois



53 % déscolarisés ou sans emploi à l'arrivée
82 % ont un rapport difficile à l'école
86 % sortis avec un projet scolaire ou professionnel



22 % des jeunes présentant des conduites à risque
36 % de jeunes ayant des carences médicales
86 % des jeunes ont bénéficié d'un suivi médical
14 % des jeunes sont restés moins de 3 jours et n'ont pu bénéficier d'un suivi médical

Analyse de l'activité réalisée

Regard sur la dynamique de l'activité réalisée

- Evolution du taux d'activité

Année	Taux d'activité	Accueil Familial	Appartement
2018	99,32 %	94,82 %	109,11 %
2017	99,23 %	95,73 %	113,12 %
2016	98,93 %	98,01 %	102,59 %

- Demande d'admissions par activités

Année	Nombre de demandes d'admission	% issu du département	% de refus
2018	156	94	35
2017	137	82	61
2016	185	79	70

- Les accueils réalisés

Année	Nombre d'accueils	% issu du département	Durée des accueils
2018	130	96	2,8 mois
2017	80	91	4,3 mois
2016	82	88	4,1 mois

Année	Nombre d'accueils	Filles	Garçons
2018	130	56	74
2017	80	37	43
2016	82	39	43

Provenance avant accueil	2018	2017	2016
Parents/ Famille	40	49	65
Structures éducatives	10	8	18
SAU ou IDEF	25	11	4
Mineur non accompagné	8	22	7
Hôpital	2	4	4
Fugue	6	6	2
Errance	5	-	-
Garde à vue	1	-	-
Famille jeunesse et sport	1	-	-
Famille d'accueil	1	-	-
Dépannage AVVEJ	1	-	-

Profil des accueils

Tranche d'âge des jeunes (%)	2018	2017	2016
11 ans	2	2	7
12 - 14 ans	29	18	27
15 - 16 ans	42	44	44
17 ans	23	31	20
majeur	4	5	2

Tranche d'âge des jeunes en 2018 (%)	Filles	Garçons
11 ans	4	0
12 - 14 ans	25	32
15 - 16 ans	39	45
17 ans	27	20
majeur	5	3

Mesures à l'accueil	2018
OPP DPE	43
OPP Parquet	24
Accueil nuit	12
Accueil provisoire (AP)	9
Accueil 72 H	4
Date à Date	3
L 223-2	3
CJM	1

Caractérisation des besoins du public à l'accueil

Année	% scolarisés avant et après l'admission	% non scolarisé à l'admission et scolarisé à la sortie	% sans solution à la sortie
2018	41	45	14
2017	48	40	12
2016	37	52	11

Evolution et réponses aux besoins des personnes accueillies

- La scolarité/la formation professionnelle

Indicateurs scolarité/formation	2018	2017	2016
% de scolarisés et/ou en formation en cours d'année	86	84	78

- L'inscription dans la vie locale

Indicateurs scolarité/formation	2018	2017	2016
% inscrits dans une pratique sportive	83	81	80
% inscrits dans une pratique culturelle	83	81	80

(*) par l'intermédiaire du pôle pédagogique

- Les sorties

Types d'orientations/Sorties	2018	2017	2016
	%	%	%
Structures éducatives	48	65	59
En famille	22	15	19
Séjour de rupture	2	4	2
Hôtel	1	-	-
CER	-	2	-
Hôpital	1	2	-
FJT	-	-	-
Logement indépendant	-	-	2
Rupture de placement	-	2	-
Foyer maternel	-	4	2
Accueil de nuit/72 H	14	-	-
Date à date	-	2	-
Fugue	12	4	16

Durée des accueils en 2018	% jeunes
0 à 7 jours	28
8 jours à 1 mois	11
2 à 3 mois	16
4 mois	11
4 à 6 mois	11
6 à 8 mois	9
+ de 8 mois	20

LES PROJETS REALISES ET LA VIE DE L'INSTITUTION

Les projets collectifs

Plusieurs projets ont vu le jour en 2018. Des sorties culturelles et sportives mais aussi des productions artistiques ont été réalisées. Trois tableaux ont été créés pour le service des salaires de la Direction Générale de l'AVVEJ. Les jeunes se sont sentis valorisés et fiers de donner plusieurs de leurs œuvres.

L'activité du pôle pédagogique est ponctuée de projets collectifs dont l'objectif est de favoriser le vivre ensemble.

Les activités individualisées

Le projet individuel du jeune est mis en œuvre par l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire.

- ✚ L'équipe de direction, notamment le Chef de service, garant de chaque projet individuel,
- ✚ L'équipe éducative se dote de différents outils et supports pour sa mise en œuvre,
- ✚ La psychologue rencontre les jeunes en entretien individuel ou lors de groupes de parole,
- ✚ L'équipe administrative œuvre au bon déroulement et le suivi des démarches administratives pour chaque jeune notamment concernant les droits CMU,
- ✚ L'équipe logistique intervient, entre autres, dans les espaces de vie des jeunes (appartements), locaux du service, pour offrir à tous une qualité d'accueil et garantir leur sécurité ainsi que leur bien-être en concoctant de bons petits plats chaque jour.

Les jeunes bénéficient dans l'établissement d'un suivi et d'un soutien scolaire individuel.

Pour certains pour lesquels le collectif est compliqué, il est arrivé à plusieurs reprises qu'un éducateur soit détaché pour mener une activité avec eux.

La vie de l'institution et les temps forts

Comme chaque année, l'établissement a organisé un barbecue en fin d'année scolaire et une fête de fin d'année en décembre. Ces événements permettent à l'ensemble du personnel et des jeunes de partager un repas mais aussi un temps convivial et festif.

Chaque anniversaire et chaque départ d'un jeune est fêté. Avec 130 filles et garçons accueillis en 2018, nous avons largement eu l'occasion de partager de nombreux moments conviviaux.

Participation des personnes accueillies

Les jeunes accueillis participent à l'organisation des fêtes.

Ils sont aussi entendus lors des groupes de parole mis en place chaque mois. Ces espaces temps ont pour but de faciliter l'expression des adolescents, de « casser » leur sentiment d'isolement qui malgré l'accompagnement éducatif, peut persister.

Un jeune ne peut être réduit à ses difficultés ou ses déficiences émergentes. Espace Adolescents entend respecter la diversité des cultures. Les actions collectives et individuelles forment nos modalités d'intervention.

D'une manière générale, nous œuvrons pour maintenir et développer en permanence la participation et la motivation des jeunes, de sorte à transformer des difficultés en trajectoire de vie.

L'ouverture de l'institution sur l'extérieur

Espace Adolescents travaille avec de nombreux partenaires. Nous soignons nos liens avec nos réseaux institutionnels, qu'il s'agisse des établissements scolaires ou centres de formation, missions locales pour l'emploi, services municipaux, les espaces culturels et de loisirs, centres de santé et médecins et bien sûr les Maisons Départementales des Solidarités.

Nous communiquons beaucoup par courrier ou par mail ce qui améliore la qualité et la rapidité de nos échanges et permet de tenir nos partenaires informés de ce qui peut survenir entre deux rapports de situation.

Avec un certain nombre de partenaires, nous cherchons à créer et à maintenir des liens privilégiés, de connaissance mutuelle et de confiance en nos compétences respectives.

Nous sommes souvent amenés à signer des conventions pour formaliser notre engagement dans une action commune, chacun de sa place, en faveur des jeunes (conventions de stage, de bénévolat).

Nous intervenons plus dans une logique de réseau que dans celle d'un partenariat formalisé.

Au quotidien, nous sommes en lien avec :

- ✚ Les autres établissements de protection de l'enfance du département,
- ✚ Notre réseau de praticiens de santé,
- ✚ L'ensemble des dispositifs d'insertion scolaire et professionnelle,
- ✚ Et, au sens large, l'ensemble des professionnels intervenant dans la vie quotidienne des jeunes accueillis.

LES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIERES

L'équipe

Composition de l'équipe

L'équipe est constituée de

- 8 éducateurs spécialisés,
- 1 moniteur éducateur,
- 3 éducateurs scolaires,
- 1 apprenti éducateur spécialisé,
- 1 cuisinier,
- 1 moniteur d'atelier,
- 1 comptable,
- 1 économiste,
- 1 secrétaire éducatif,
- 1 secrétaire de direction,
- 1 coordinateur,
- 1 psychologue,
- 1 chef de service éducatif et pédagogique,
- 1 directeur.

L'ensemble des personnels éducatifs est titulaire d'un diplôme de travail social (moniteur-éducateur ou éducateur spécialisé).

Les IRP et les mandats sociaux – Ils ont représenté 264 heures de délégation sur l'année.

Les mouvements

Quelques départs de personnel ont eu lieu en 2018.

Deux démissions et deux fins de période d'essai d'assistants familiaux.

Une démission et un départ dans le cadre de la mobilité interne vers un autre établissement de l'AVVEJ d'éducatrices spécialisées.

Nous avons accueilli cinq stagiaires en formation d'éducateur spécialisé. Une stagiaire est restée dans l'établissement en tant qu'apprentie.

L'apprentie éducatrice spécialisée diplômée en juin 2018 a été embauchée comme éducatrice spécialisée.

La formation

Les éducateurs spécialisés et scolaires ainsi que les assistants familiaux bénéficient de 10 séances annuelles d'analyse des pratiques.

Comme chaque année, l'établissement a mobilisé un important programme de soutien et de formation pour les équipes. Ainsi, plusieurs opportunités locales ont favorisé l'accès des salariés à titre complémentaire à l'une ou l'autre des séquences de formation.

L'ensemble du personnel a bénéficié de deux jours de formation « Ethique et bientraitance ».

L'ensemble des éducateurs spécialisés et scolaires a bénéficié de deux jours de formation sur « le projet personnalisé dans l'accompagnement ».

Les éducateurs spécialisés et scolaires ont pu participer à des journées de formation sur les thèmes :

- « génération connectée »,
- « santé sexuelle et adolescents : conduite à risque, quel accompagnement ? »,
- « mettre en mots les difficultés à partager les points de vue pour élaborer en commun les valeurs qui fondent l'action ».

Les assistants familiaux ont assisté à une journée sur « adolescent et sexualité, comment l'aborder ? ».

En novembre 2018, un assistant familial a obtenu le Diplôme d'Etat d'Assistant Familial, et trois ont débuté la formation. Enfin, un assistant familial achèvera sa formation en 2019.

Individuellement, les salariés ont pu s'inscrire à des journées de formation sur différents thèmes :

- « prévenir les conduites à risque » découverte interactive du théâtre forum : quatre éducateurs,
- « sensibilisation aux conduites d'addiction » : deux éducateurs,

- « connaître le statut des assistants familiaux » : l'économiste,
- « exil, migrants et addictions » : un éducateur, la psychologue,
- « Diététique et équilibre alimentaire » : le cuisinier, un éducateur scolaire, l'économiste.

Le cuisinier a débuté une formation d'alphabétisation qui se poursuit en 2019.

La psychologue a suivi une formation de 3 jours «le WISC».

Analyse financière

Budget et regard sur le résultat comptable

Malgré notre activité nous terminons l'année 2018 avec un déficit financier de 271773 €.

Il faut savoir que l'appartement supplémentaire ouvert en novembre 2018 n'était pas budgété et représente à lui seul la somme de 43198 € (hors frais de personnel).

De plus, depuis plusieurs années, certaines dépenses ne sont pas budgétées. A titre d'exemple, nous respectons le nombre d'ETP mentionnés au budget mais les dépenses salariales allouées ne sont pas en lien avec les salaires versés, pour un montant de 49 582 €. Il en est de même pour les charges sociales pour un montant de 92 708 €.

Les dépenses de santé non remboursées par l'ASE s'élèvent à 3250 €. Nous recevons tardivement les CMU. Indépendamment du fait de devoir avancer les frais de santé, les jeunes ne peuvent bénéficier de la solidarité transport, ce qui nous permettrait de baisser notre budget transport.

Il est à noter que la masse salariale représente 69,82 % du total des dépenses 2018.

D'une manière générale, il en ressort que le prix de journée qui nous est octroyé est insuffisant pour couvrir nos dépenses.

PRIX JOURNEE				
	Compte Administratif 2018	cumul	HD	INTERNAT
Total des dépenses		2 568 819	582 352	1 986 467
Reprise exercices antérieurs		54 776	0	54 776
Total des produits en déduction		78 206	21 383	56 823
Reprise exercices antérieurs		46 500	0	46 500
dépenses à couvrir par le prix de journée (hors antériorité)		2 490 613	560 969	1 929 644
dépenses à couvrir par le prix de journée (dont reprise)		2 498 889		1 937 920
Nombre de journées réalisées		10 941	3 784	7 157
Prix journée moyen (hors antériorité)		227,64	148,25	269,62
Prix journée moyen (dont reprise antériorité)		228,4		270,77
733- Prix journées comptabilisé		2 227 116	431 940	1 795 176
Prix journée moyen facturé		203,56	114,15	250,83
insuffisance prix journée/ jour (hors antériorité)		24,08	34,1	18,79
insuffisance prix journée/ jour (dont antériorité)		24,84		19,94

HD = appartements partagés
INTERNAT = assistants familiaux

Evolution des groupes

I - GROUPE I. Dépenses afférentes à l'exploitation courante							
	€uros	INTERNAT 2017	Hébergement diversifié 2017	CUMULE 2017	INTERNAT 2018	Hébergement diversifié 2018	CUMULE 2018
Budget	Dépenses accordées	274 161	32 847	307 008	269 232	47 823	317 055
	Retraitement compte 648820 ind.ass.fam	-121909		-121909	-113 830		-113 830
		152 252	32 847	185 099	155 402	47 823	203 225
Réel	Dépenses réalisées (non compris compte 648820 indem. Ass. Fam.)	167 656	33 137	200 793	157 410	53 601	211 011

I - GROUPE II. Dépenses afférentes au personnel							
	€uros	INTERNAT 2017	Hébergement diversifié 2017	CUMULE 2017	INTERNAT 2018	Hébergement diversifié 2018	CUMULE 2018
Budget	Dépenses accordées	1676 887	243 500	1920 387	1427 000	244 109	1671 109
	Retraitement compte 648820 ind.ass.fam	121909		121909	113 830		113 830
		1798 796	243 500	2 042 296	1540 830	244 109	1784 939
Réel	Dépenses réalisées (non compris compte 648820 indem. Ass. Fam.)	1778 312	238 428	2 016 740	1549 769	366 677	1916 446

I - GROUPE III. Dépenses afférentes à la structure							
	€uros	INTERNAT 2017	Hébergement diversifié 2017	CUMULE 2017	INTERNAT 2018	Hébergement diversifié 2018	CUMULE 2018
Budget	Dépenses accordées	261527	100 755	362 282	227 644	113 177	340 821
Réel	Dépenses réalisées (non compris compte 648820 indem. Ass. Fam.)	293 189	114 791	407 980	278 820	162 544	441364

Comme chaque année, nous sommes en difficulté pour maîtriser le budget alloué.

Ainsi, il ressort de ces tableaux un total de charges non financées à hauteur de 239 834 € qui par ailleurs, associé à une insuffisance de Produits pour 31 939 €, explique le déficit 2018 de 271 773 €.

Point sur les investissements

Le montant des investissements a été utilisé à la réfection et l'aménagement des locaux, des appartements partagés, à des achats informatiques et à la réfection de l'allée autour d'Espace Adolescents.

L'AMELIORATION CONTINUE

Le plan d'amélioration

Éléments constitutifs du plan

L'amélioration continue de la qualité découle de l'évaluation interne (de mars 2011) et externe (de septembre 2014) au cours desquelles divers critères ont été cotés autour des domaines sur l'effectivité des droits des usagers, l'établissement dans son environnement et l'organisation.

Les critères ayant obtenu des cotations négatives 3,4 % de l'évaluation externe (sur les 104 questions) / 1% de l'évaluation interne, ou nécessitant d'être consolidés, ont été repris dans les objectifs d'amélioration continue de la qualité, avec le double objectif de rendre l'organisation plus efficiente, bien-traitante et de meilleure qualité pour les jeunes comme pour les professionnels.

Les principaux axes d'amélioration

Nous travaillons à lever les points de doute de deux évaluations. Nous portons une attention particulière à écrire des procédures utiles aux différents salariés qui prennent un poste dans l'établissement, cela dans le but d'assurer un accompagnement coordonné entre les professionnels (assistants familiaux et équipe éducative) permettant de mieux garantir la qualité et la sécurité des jeunes pris en charge.

Etat des lieux des actions et des mises en œuvre

Fin 2019, nous entamerons l'actualisation du projet d'établissement que nous mettrons à profit pour faire un point d'étape sur l'évaluation externe. Quant à l'évaluation interne, les différents points à revoir ont déjà fait l'objet d'un travail d'équipe ou de formations.

Notre objectif étant d'améliorer la prise en charge des jeunes en perfectionnant le travail des différents professionnels tout en menant une réflexion sur le travail inhérent à l'accueil d'urgence.

LES PERSPECTIVES

Projets et perspectives

Notre engagement dans des valeurs associatives respectueuses du droit des usagers fut une nouvelle fois à l'œuvre en 2018.

Espace Adolescents a su garantir l'augmentation du nombre de jeunes accueillis tout en restant au cœur de ses missions en assurant l'accueil d'urgence et en répondant aux besoins du Département.

Nous tenons à souligner qu'Espace Adolescents a montré et montre sa capacité à être force de proposition, en lien avec les demandes du Département (accueils de nuit, projet d'ouverture d'un collectif).

Concernant l'accueil de nuit, nous avons répondu dans les 24 heures suivant la requête du Département de mettre à disposition une place pour ce type d'accueil. Néanmoins, nous avons été peu sollicités : 23 accueils de nuit ont été réalisés.

Notre proposition d'accueil collectif n'a pas été retenue bien que le projet ait été à l'initiative du Département. Ce type d'accueil semble pourtant aujourd'hui incontournable et complémentaire à nos possibilités d'accueil actuelles, à savoir : 22 places en accueil familial et 10 en appartements partagés. En effet, 16 jeunes ont refusé leur admission à Espace Adolescents car ils ne concevaient pas un accueil familial et ils n'avaient pas l'âge requis pour un hébergement en appartement.

La difficulté récurrente d'embauche d'assistants familiaux est souvent un frein à la réalisation du nombre de journées d'accueil familial. Suite à des absences (congés maladie) d'assistants familiaux, nous avons pu nous retrouver en difficulté pour effectuer des accueils. Nous recevons des candidatures mais un nombre important finit par décliner notre proposition d'embauche au profit du Département pour des raisons financières. En effet, ce dernier offre des primes qui ne sont pas versées à Espace Adolescents.

Le nombre d'accueils plus important en 2018 de 130 jeunes n'a pas été sans conséquence. Cela a généré des charges supplémentaires (vêtue, argent de poche, achats scolaires, transport...), alors que le prix de journée alloué à l'établissement a subi une baisse considérable et s'avère en inadéquation avec notre activité. Nous sommes donc prêts à réfléchir avec le Département à la mise en place d'une autre modalité d'accueil afin d'augmenter nos possibilités de répondre aux demandes de prise en charge.

Les perspectives pour l'année 2019 se déclinent en deux axes :

- ✚ L'amélioration constante de la qualité de l'accompagnement,
- ✚ L'adaptation permanente du travail aux besoins des jeunes,

Dans un souci de cohérence d'un accompagnement adapté, la poursuite de l'élaboration et de la mise en œuvre de différents protocoles et procédures se poursuivent. Ceux-ci viendront en appui aux interventions des équipes afin d'harmoniser et parfaire les pratiques professionnelles.